

L'interco'Mag

Unis pour votre territoire, connectés par notre magazine

Dans le rétro...

Environnement

Enfance

Développement économique

À voir...

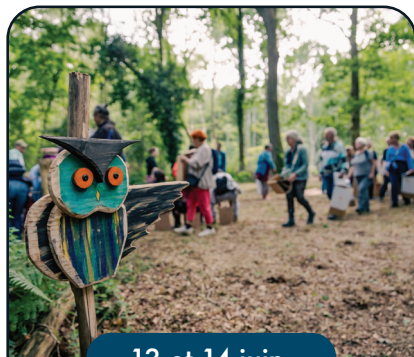
Numéro 020 - Septembre 2025



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

communauté de communes

Dans le rétro...



13 et 14 juin

La forêt à travers les sens... Tel était le thème de ce premier festival "Les nuits des forêts" organisé sur notre territoire et qui a investi le sentier nature de Freneuse-sur-Risle. Coordonné par le Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, en collaboration avec la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, ce rendez-vous a sensibilisé le public à la faune et à la flore des forêts en proposant des expériences immersives pour tous les publics. Spectacles, balades thématiques, ateliers pédagogiques (impression végétale, vannerie), théâtre, rencontres, ont ainsi rythmé ces deux jours destinés à mieux connaître, comprendre et appréhender la forêt. Avec, *in fine*, un but louable : mieux protéger la nature qui nous entoure.

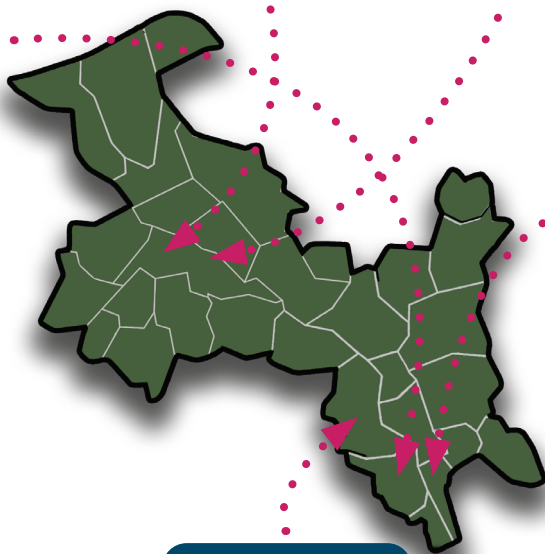


© Arnaud Tinel



28 juin - 13 juillet

Les Mascarets étaient de retour à Pont-Audemer pour une 29^e édition marquée, au-delà de ses rendez-vous habituels (concerts, spectacles), par plusieurs nouveautés comme cette journée consacrée à la mémoire des quartiers en pleine transformation urbaine ou la délirante Pont'eau pastèque sur la Risle.



5 juillet

Foire à tout, structure gonflable, concert de l'école de musique Val de Risle, chansons irlandaises et bretonnes avec le groupe Les Sales Tiques, vente de brioche et de pain cuit au four à pain, repas champêtre... La nouvelle association "Illuminons Saint-Philbert", a mis les petits plats dans les grands pour ce "Jour de fête" organisé dans l'écrin du prieuré de Saint-Philbert-sur-Risle



17 juillet

Une aire de 80 places pour tous les usagers (patients et visiteurs), a été réalisée en régie par la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, rue du Moulin des Champs. Elle a notamment pour but de faciliter le stationnement durant les travaux de l'hôpital qui ont débuté au mois d'août.



19 juillet

La deuxième édition de la Fête de la Risle, organisée à Pont-Authou par l'office de tourisme communautaire, a été animée par une insolite course de caisses à savon flottantes ! Six bateaux étaient au départ de cette course ou l'imagination et le courage étaient de rigueur !



SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

04 - 05

DOSSIER

Assainissement : un chantier majeur achevé

06 - 07

ZOOM SUR...

Le Clos Normand

UN POINT SUR...

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

RENCONTRE

Frédéric Mérieau, un nouveau visage au développement économique

08

À voir, à faire, à savoir...

L'interco'Mag

Directeur de la publication : Francis COUREL

Conception : service communication de la
Communauté de communes Pont-Audemer
Val de Risle

Impression : C'SIBO
SSN 3074-0118 (imprimé)
ISSN 3074-9077 (en ligne)

2 place de verdun
27504 Pont-Audemer Cedex
tel. : 02 32 41 08 15
info@ccpavr.fr



Madame, Monsieur,

La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle concrétise en cette rentrée 2025 de grands projets structurants.

La fin des travaux de mise en conformité et d'extension de l'assainissement collectif en est un exemple. Cet investissement d'envergure, rendu nécessaire par des obligations réglementaires, permet aujourd'hui à Appeville-dit-Annebault, Glos-sur-Risle, Montfort-sur-Risle, Pont-Authou et Saint-Philibert-sur-Risle d'être raccordées à la nouvelle station d'épuration de Montfort-sur-Risle. C'est une avancée environnementale et sanitaire pour notre territoire.

Concernant la gestion de nos déchets, la baisse de 12 % du tonnage d'ordures ménagères collectées entre janvier et mai 2025 est un chiffre particulièrement encourageant, bien avant même l'entrée en vigueur de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Chacun, à son échelle, peut faire la différence.

Vous retrouverez dans ce nouveau magazine, les dernières informations sur ces deux dossiers. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Francis COUREL
Président de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

Assainissement

12,4 millions d'euros investis pour un chantier majeur !

Engagés par la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, les travaux d'assainissement sont désormais achevés. Ce chantier d'envergure comprenait la création d'une nouvelle station d'épuration ainsi que la rénovation et l'extension des réseaux existants. Une opération essentielle pour améliorer la qualité des eaux traitées, préserver les milieux naturels et répondre aux enjeux environnementaux de demain.

Le Contexte

Face à une pollution persistante de la Risle liée notamment à un réseau d'assainissement vétuste et incomplet, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle a été mise en demeure par arrêté préfectoral d'engager des travaux pour se conformer aux normes environnementales en vigueur. Conséquence directe : tout nouveau raccordement au réseau collectif a été interdit et les permis de construire gelés dans l'attente de la réalisation de ces travaux.



La nouvelle station d'épuration Val de Risle

Inaugurée le vendredi 29 août 2025, la station d'épuration (STEP) Val de Risle dispose d'une capacité de 3 350 EH (équivalent habitants)* contre 1 500 pour l'ancienne station. D'un coût de 4,1 millions d'€ HT, elle est construite sur le site de la précédente station. Elle illustre les choix durables de l'intercommunalité : réseaux en gré plus robustes, plus stables, plus étanches, 100% recyclables et d'une plus longue durée de vie, panneaux photovoltaïques qui permettent d'autoconsommer la production d'électricité et ainsi réduire la facture énergétique de ce nouvel équipement.

2022



2023



2024

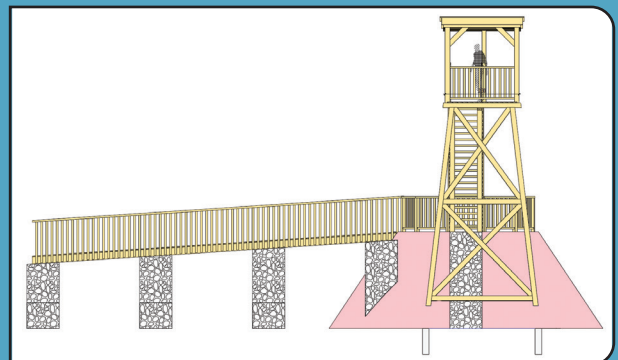


2025



Un sentier pédagogique et un observatoire

Située sur l'emplacement de l'ancienne station (ce qui a permis d'économiser du foncier), la nouvelle STEP dispose d'un sentier pédagogique ouvert en permanence et en accès libre. Il est jalonné de panneaux sur lesquels sont développées deux thématiques : le fonctionnement du système d'assainissement et la biodiversité de notre territoire. Ces panneaux seront amovibles et pourront accueillir des expositions temporaires. Il est complété par un observatoire de 7 m de hauteur qui offre une vue dégagée sur la vallée de la Risle.



*Équivalent Habitant : Il s'agit de l'unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Philippe MARIE, vice-président en charge de l'eau, des zones humides, de l'assainissement, de l'eau potable et de la mobilité.

"Une nécessité environnementale, sanitaire et règlementaire !"

"Ces travaux étaient indispensables, tant pour les communes dont la constructibilité était gelée, que pour la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, soucieuse de ne plus impacter le milieu naturel de La Risle. Il y avait un double challenge : concrétiser ce projet sur un temps contraint - schéma directeur, études, choix des entreprises, exécution des travaux, harmonisation du coût du M³ -, et tenir un budget qui en cas de dépassement aurait modifié le prix du M³ assaini. Le pari a été tenu grâce à un travail collectif appuyé par les maires des communes concernées et le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Eure et de la Banque des territoires. Il faut, enfin, saluer la compréhension exemplaire des habitants et des commerçants impactés par ces travaux."



Le réseau d'assainissement collectif en chiffres !



7,6

Le nombre de kms linéaires réhabilités par tranchée (2,3 km) ou chemisage (sans excavations). Les travaux de réhabilitation ont consisté à rendre de nouveau étanche les canalisations endommagées afin qu'elles ne soient pas engorgées par des eaux parasites ou qu'elles déversent des eaux usées dans les milieu naturels.

Le nombre de kms linéaires correspondant à la création d'un nouveau réseau de transfert pour raccorder les communes d'Appeville-dit-Annebault, Pont-Authou et Saint-Philbert-sur-Risle à la station d'épuration Val de Risle.

6,5

6

Le pourcentage du réseau existant (120 km au total) qui a été réhabilité durant ces travaux. Un chiffre conséquent dans la mesure où la moyenne nationale sur ce type de chantier est de 1 à 2%.

Le nombre de postes de refoulement neufs (4) ou réhabilités (7). Ces postes permettent de remonter l'eau d'un point A vers un point B pour franchir des contraintes topographiques (bras d'eau, voie ferrée).

11

Routot : un bassin de stockage et des tronçons réhabilités

La commune de Routot a également fait l'objet de travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif. Ils se traduisent par la réhabilitation de tronçons et de branchements identifiés comme non étanches (194 000 € HT dont 110 626 € à la charge de la CCPAVR) et à la mise en place d'un bassin de stockage (248 000 € HT dont 191 820 € à la charge de la CCPAVR) d'un volume de 120 M³ destinés à stocker les surplus d'eau en temps de pluie. Parallèlement, le chantier, appuyé financièrement par le Conseil départemental de l'Eure et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, a permis de réhabiliter le poste de relevage de la station d'épuration de Routot et de mettre en place une comptabilisation des effluents en entrée de station : **"Une station d'épuration, c'est un vecteur écologique et de développement économique,"** a rappelé Francis COUREL, président de la CCPAVR, lors de l'inauguration de ces travaux, le 3 juillet 2025.



De gauche à droite : Philippe FOURNIER-MONTGIEUX, sous-préfet de Bernay ; Myriam DUTEIL, vice-présidente du conseil départemental de l'Eure en charge de la protection de la nature ; Francis COUREL, président de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) ; Philippe MARIE, vice-président de la CCPAVR en charge de l'eau ; et Marie-Jean DOUYÈRE, maire de Routot.

Le chiffre

3 €

Le prix unique du M³ assaini pour tous les habitants de la communauté de communes raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Zoom sur...

Le Clos normand

À Pont-Audemer, le chantier de réhabilitation et d'extension du Clos normand a débuté en septembre 2025. Pendant les travaux qui devraient durer 10 mois, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle met en place une nouvelle organisation temporaire afin de garantir la continuité des services pour les familles et l'accueil des enfants.



La Marelle (crèche)

Elle est délocalisée depuis le 1^{er} septembre dans une crèche modulaire sur le parking du centre nautique "Les 3 Îlets". Conçue pour répondre aux normes en vigueur, cette structure modulaire offre aux enfants, aux familles et aux professionnelles un cadre adapté, sécurisé et confortable. Les horaires d'accueil demeurent inchangés : du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h30.

Les accueils de loisirs

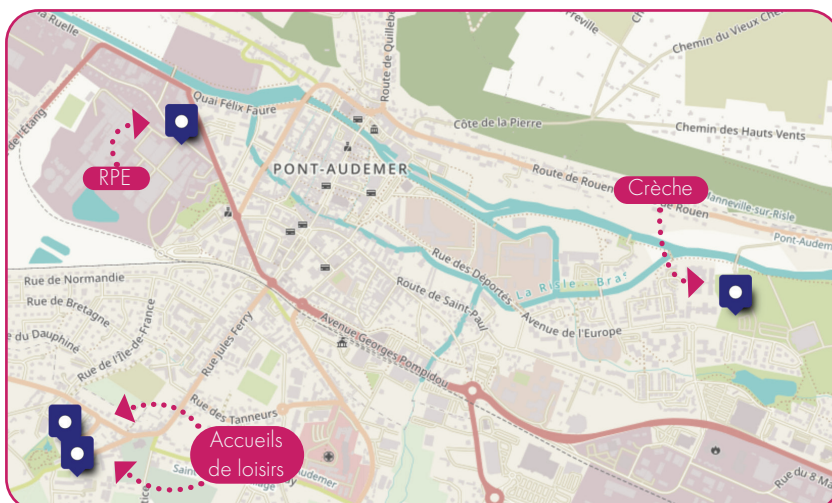
Pendant les mercredis et les vacances scolaires, les activités se déroulent dans l'école maternelle Les Jonquilles et l'école élémentaire Jules Verne (ex Saint-Germain Village).

À partir de 7h30, les enfants de maternelle sont accueillis à l'école "Les Jonquilles" et ceux du primaire à l'école "Jules Verne". Les repas sont servis à 11h30 (maternelle) et 12h30 (primaire). Accueil avant et après la cantine. De 16h30 à 18h30, les enfants peuvent être récupérés sur chacun des deux sites. La direction de l'accueil de loisirs est située dans l'ancienne mairie de Saint-Germain-Village.

Le Relais petite enfance (RPE)

Depuis le 25 août, le Relais Petite Enfance est opérationnel dans ses nouveaux locaux au Pôle social, rue des Papetiers à Pont-Audemer. L'entrée s'effectue par le "sas rouge". L'accueil des parents employeurs et des futurs parents se fait sur rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis après-midi, de 13h à 16h30.

Concernant l'accueil des assistantes maternelles et des enfants, les jardins d'éveil sont organisés les mardis, mercredis et jeudis matins, de 9h15 à 11h15. L'inscription est obligatoire.



Un point sur...

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

- 12 % !

C'est le pourcentage de baisse du tonnage d'ordures ménagères collectées entre janvier et mai 2025 ! Une vraie bonne nouvelle qui démontre, avant même la mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative au 1^{er} janvier 2026, que les comportements ont déjà changé. Cette baisse, désormais amorcée (les tonnages n'avaient baissé que de 4% en 2024 et stagnaient en 2023) doit se poursuivre pour nous permettre d'atteindre l'objectif de réduire de 25% le volume d'ordures ménagères collectées sur le territoire de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Cette effet levier de la TEOMI nous permet ainsi non seulement de **préserver notre environnement** mais également de **ne pas augmenter le coût de traitement des déchets**.

Enquête. La campagne de porte-à-porte qui permet d'informer les habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets et de référencer les bacs pucés se termine. Pour les personnes absentes lors de la venue des agents mandatés par la CCPAVR, un avis de passage a été déposé dans les boîtes à lettres. Il est impératif de convenir d'un nouveau rendez-vous pour constituer le dossier qui nous permettra de poursuivre la collecte de vos déchets. Attention ! À partir du 1^{er} janvier 2026, les bacs non pucés ne seront plus levés.

06 88 08 53 49. Le numéro à composer pour convenir d'un nouveau rendez-vous et constituer votre dossier.

TEOMi. Pour rappel, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (TEOMi) est une nouvelle tarification éco-responsable qui est indispensable pour limiter le coût de traitement des déchets. Elle se substitue à la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et se compose d'une part fixe et d'une part variable. La part variable est calculée en fonction du nombre de levées annuelles du bac gris. Ce bac gris, pucé, est strictement rattaché à une habitation. Le dispositif ne concerne pas les déchets recyclables et les biodéchets dont le ramassage est inclus dans le service financé par la part fixe.

Rencontre



Frédéric Mérieau

À 50 ans et avec 25 années d'expérience, Frédéric Mérieau rejoint la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle et vient apporter son expertise en matière de développement économique et industriel.

Titulaire d'un DESS (Master) Diagnostic, reprise et développement de l'Entreprise depuis 2001, Frédéric Mérieau a rejoint notre intercommunalité en juin 2025 avec une solide expérience : responsable prospection et développement économique pour la Communauté de communes Caux Estuaire, chargé de mission du développement économique pour le Havre Seine métropole, pour ne citer que ces deux postes.

Au sein de la CCPAVR, le nouveau directeur du développement économique a notamment pour mission de **"renforcer et conforter l'action économique sur le territoire et d'accompagner l'ensemble des professionnels de santé présents sur les pôles de Quillebeuf-sur-Seine, Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle. Sur ce point, l'extension de la maison médicale de Montfort-sur-Risle va permettre d'accueillir deux praticiens supplémentaires."**

Frédéric Mérieau souhaite également mettre en place une bourse des locaux industriels qui **"recensera sous forme de catalogue les biens à la vente ou à la location"**.

Une action économique forte est enfin au cœur de son travail : la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle consiste pour les entreprises à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et éthiques à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs différents partenaires et interlocuteurs : **"La CCPAVR doit jouer un rôle moteur dans la diffusion et l'appropriation des démarches RSE."** Dans cette optique, deux temps forts sont programmés le jeudi 16 octobre à l'entreprises Blard et le jeudi 27 novembre à La Cartonnerie.

Contact

06 71 57 02 24 - frederic.merigeau@ccpavr.fr

À voir... À faire... À savoir...

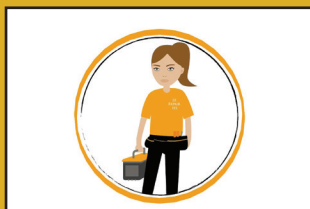
Mise en eaux basses des cours d'eau



La mise en eaux basses des cours d'eau traversant Pont-Audemer aura lieu du vendredi 26 septembre au lundi 13 octobre inclus. Cette démarche, autorisée par arrêté préfectoral, permet aux propriétaires riverains d'entretenir les façades, murs et toitures de leur bâtiment*. C'est aussi l'occasion pour la brigade verte de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle d'enlever les déchets qui se trouvent dans les ruisseaux.

*N'oubliez pas, selon la nature de vos travaux de faire une déclaration en mairie de Pont-Audemer.

Nouvelle entreprise Le Repair HS



Installé à Quillebeuf-sur-Seine, le Repair HS propose la réparation et la vente d'appareils électroménagers (reconditionnés ou neufs) ainsi que la vente de pièces détachées. L'entreprise intervient sur Pont-Audemer et ses alentours.

9, rue Saint-Seurin
Tél. : 06 60 45 55 87
Mail : le.repair.hs@gmail.com

1^{er} au 25 octobre



Le Festival Génération durable fait son retour et propose des films, des animations, des expositions et des spectacles autour de l'environnement à Pont-Audemer, Routot et Saint-Philbert-sur-Risle. Retrouvez le programme complet en scannant le QR code ci-dessous :

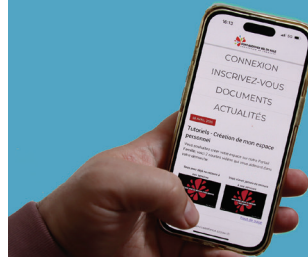


DON DU SANG



Lundi 13 octobre
Pont-Audemer - Salle d'Armes
«Inscrivez-vous !»

C'est pratique ! Le Portail famille



Lancé en juin 2025, le Portail famille est une nouvelle plateforme accessible 24/24 et 7/7 via un ordinateur, une tablette ou un smartphone à l'adresse suivante : serviceenfance.ccpavr.fr. Elle est conçue pour simplifier et centraliser l'inscription de vos enfants à la cantine, aux activités périscolaires et à celles des centres de loisirs.

Pacte territorial France Rénov'

Bénéficiez de conseils gratuits, neutres et indépendants pour élaborer votre projet de rénovation grâce à ce dispositif mis en place par la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Permanences en mairies :

Montfort-sur-Risle :

1^{er} mardi du mois de 10h à 12h

Quillebeuf-sur-Seine :

2^e mardi du mois de 10h à 12h

Routot :

3^e mardi du mois
de 10h à 12h

Pont-Audemer :

2^e lundi du mois de 10h à 12h
4^e vendredi du mois de 14h à 16h



Suivez nous sur Facebook !
CCPAVR Pont-Audemer Vallée de Risle

